DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 12.057

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mille Douze, le 26 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 mars 2012

Le 20 mars 2012

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme DAUZIDOU, adjoints,

M. CAU, M. CHABASSE, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme PELTIER représentée par M. QUENTIN

Mme CIRAUD-LANOUE représentée par M. SIMONNET Mme BARRAUD DUCHERON représentée par Mme SERRE

M. LAPOUGE représenté par M. GUIARD M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS

M. COASSIN représenté par M. LABIA

ETAIT ABSENT-EXCUSE: Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 33

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: DENOMINATION DE VOIES – RUE DES BACRIES et IMPASSE DU GOUPIL

RAPPORTEUR: Mme WILLMANN

VOTE: UNANIMITE

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante de dénommer les voies de desserte du projet immobilier « Villalodge », raccordé rue des Renards de la façon suivante :

- Ø Rue des Bacries : voie de liaison entre la rue des Renards et la rue des Champs,
- Ø Impasse du Goupil : raccordée sur la rue des Bacries.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu la proposition de la commission culturelle en date du 14 mars 2012,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer à la voie de liaison entre la rue des Renards et la rue des Champs, la dénomination suivante :
 - Ø Rue des Bacries
- d'attribuer à l'impasse raccordée sur la rue des Bacries, la dénomination suivante :
 - **Ø** Impasse du Goupil

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 28 mars 2012

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint, Bernard GIRAUD



Projet " La Villaloge"